

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 15 Votants : 19</p> <p>Ont voté : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil onze, le vingt huit juillet à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt deux juillet, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Jean Jacques RUER, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Christine DUSSURGET, Marie-Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Paul REGARE, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Annie FERNANDES, Laurence MARTINEZ, Elyane CLOP, Sylvain ARNAUD, Gianni DE BERNARDIS, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Annie FERNANDES, Laurence MARTINEZ, Elyane CLOP, Sylvain ARNAUD, Gianni DE BERNARDIS, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Gérard GRANADOS donne procuration à Serge FAGES, Elyane CLOP donne procuration à Pascale HAUK, Catherine STARON donne procuration à Elisabeth MESNIER, Jean-Jacques RUER donne procuration à Sylvain ARNAUD.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
--	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2011-046

SEANCE DU 28 JUILLET 2011

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2011 adoptant le budget primitif 2011 de la commune,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Municipal enfants par l'intermédiaire d'opérations menées au cours de diverses fêtes Vourloises, notamment la fête des vourlois et la fête des lumières, a récolté des fonds qu'il souhaite reverser à différentes associations locales.
Une régie de recettes a été créée au sein de la collectivité afin de pouvoir encaisser les sommes perçues.

Les associations choisies par le Conseil Municipal Enfants sont les suivantes :

- AFM de Bron
- Handicap International en faveur des sinistrés d'HAÏTI
- Restaurants du cœur
- Docteur CLOWN

D'autre part, Monsieur le Maire rappelle que le marché relatif à la mise en place d'un mur de soutènement en gabion au complexe sportif « Marc Richard Vitton » a été attribué à la société TPCF.

Compte-tenu de la complexité des travaux et des normes strictes nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, le montant du marché s'est trouvé sensiblement supérieur à l'estimation du Budget Primitif 2011.

Il convient donc d'augmenter l'enveloppe budgétaire de l'opération 108 « complexe sportif ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- D'approuver la décision modificative N°1 de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

Articles	Recettes	Dépenses
7088 autres produits d'activités annexes	1 406.20 €	
6574 Subventions aux associations		1 406.20€
TOTAL	1 406.20€	1 406.20€

Section d'investissement :

Articles	Opération	Recettes	Dépenses
2315 installations, outillages techniques	108 : Complexe sportif		59 400.00€
1641 Emprunt en euros		59 400.00€	
TOTAL		59 400.00€	59 400.00€

- De verser les subventions aux associations précitées selon les décisions du Conseil Municipal des enfants pour les montants suivants :

Associations	Adresses	Montants
Restaurant du cœur	58 cours Albert Thomas 69008 Lyon	303.25€
Handicap International	14, avenue Berthelot 69361 Lyon	628.35€
Docteur CLOWN	21, avenue de l'Industrie 69530 Brignais	325.10€
AFM de Bron	7 rue Maryse Bastié 69500 Bron	149.50€
TOTAL		1 406.20€

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative N°1 de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

Articles	Recettes	Dépenses
7088 autres produits d'activités annexes	1 406.20 €	
6574 Subventions aux associations		1 406.20€
TOTAL	1 406.20€	1 406.20€

Section d'investissement :

Articles	Opération	Recettes	Dépenses
2315 installations, outillages techniques	108 : Complexe sportif		59 400.00€
1641 Emprunt en euros		59 400.00€	
TOTAL		59 400.00€	59 400.00€

- De verser les subventions aux associations précitées selon les décisions du Conseil Municipal des enfants pour les montants suivants :

Associations	Adresses	Montants
Restaurant du cœur	58 cours Albert Thomas 69008 Lyon	303.25€
Handicap International	14, avenue Berthelot 69361 Lyon	628.35€
Docteur CLOWN	21, avenue de l'Industrie 69530 Brignais	325.10€
AFM de Bron	7 rue Maryse Bastié 69500 Bron	149.50€
TOTAL		1 406.20€

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES.

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES.